

Zeitschrift: Le messager suisse : revue des communautés suisses de langue française

Herausgeber: Le messager suisse

Band: 25 (1979)

Heft: 6

Anhang: [Nouvelles locales] : Annecy, Besançon, Dijon

Autor: [s.n.]

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 16.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

ANNECY

Consulat : 25, rue Royale
74002 ANNECY-CEDEX
Tél. : 51-18-82

OFFRE D'EMPLOI**LE CONSULAT DE SUISSE**

offre à personne en bonne santé, si possible double nationalité un emploi de

garçon de bureau

pour travaux administratifs divers, dès la fin 1979. Place stable si convenance. Offres avec pièces habituelles et photographie au

CONSULAT DE SUISSE

25, rue Royale
BP 70 — 74002 ANNECY CEDEX

Aix-les-Bains**Réunion de début d'année**

Les membres de l'Union suisse de Savoie se sont retrouvés le dimanche 28 janvier à l'hôtel « Le Sporting » à Aix-les-Bains autour d'un « couscous » qui réunit une trentaine de personnes. Le chef Schaubuth se surpassa pour bien nous servir. Malgré le mauvais temps, il y eut de l'ambiance. On tira les Rois et on se sépara en se donnant rendez-vous pour l'Assemblée générale.

Assemblée générale

C'est dans une ambiance de franche amitié et par une journée ensoleillée — la première de ce printemps maussade — que les membres de l'Union suisse de Savoie se sont rassemblés pour leur assemblée générale annuelle, à laquelle ont notamment pris part le Consul de Suisse à Annecy et son épouse.

Précédés d'une succulente choucroute, les débats furent menés par M. Willy Klemenz qui obtint, sans l'ombre d'une opposition, une réélection brillante et doublement méritée. En effet, son épouse doit partager tous les éloges pour le dévouement qu'elle consacre à la colonie suisse qui, malheureusement, a tendance à s'amenuiser d'année en année. Quelques productions vocales originales agrémentèrent cette manifestation dont l'ambiance chaleureuse augure bien des liens étroits que chacun tient à renouveler à chaque occasion.

Toutes questions concernant nos activités sont à adresser à notre secrétaire :

Monsieur Jacques Foretay
17, rue Garrod
73100 AIX LES BAINS
Tél. : Entreprise Grosse 61-42-22

A retenir :

Comme l'année dernière, une sortie en Suisse en car est projetée.

Annemasse**Assemblée générale**

L'Assemblée générale a eu lieu le 22 avril à l'hôtel de ville d'Annemasse en présence du Consul de Suisse à Annecy et de Mme Pierre Giroud. Lors de la lecture du compte-rendu de l'année écoulée, les membres ont pu se rendre compte, une fois de plus, du dévouement et du temps important que le président, M. Descombes, et les membres du comité ont consacré à la bonne marche de notre société.

Pour 1979, les dates suivantes sont à retenir :

— 23, 24 et 25 juin, sortie annuelle à Venise par le tunnel du Mont-Blanc et retour par la route du Simplon.

Les programmes détaillés seront distribués avec les cartes de Membres. La cotisation annuelle est de F 20.

Cluses**Assemblée générale**

L'Assemblée générale de l'Amicale des Suisses de Cluses et environs a eu lieu le samedi 24 mars à l'Hôtel national de Cluses, en présence de nombreux membres.

Une minute de silence fut observée à la mémoire des membres qui nous ont quittés durant l'année écoulée : les époux Perroud, M. Jules Gachet, M. Junod (notre doyen), Mme Ambrosi,

Mme Fehrenbach (notre présidente d'honneur) et Mme Amstutz.

Notre dynamique président, M. Schupbach, donna ensuite lecture du compte-rendu moral et financier de l'amicale.

— Il est décidé que les cotisations restent fixées comme il avait été prévu lors de l'assemblée du 1^{er} avril 1978.

— La tradition d'une distribution de colis à Noël sera maintenue. Pour 1979, les activités suivantes seront organisées :

1) La sortie d'été qui aura lieu à Tours, les 16, 17 et 18 juin, où nous serons reçus par l'Amicale des Suisses de Touraine.

2) La sortie d'automne qui nous amènera à visiter le barrage d'Emosson. Le voyage se fera en train.

3) La journée choucroute qui reste fixée au premier dimanche de décembre.

Un repas amical auquel participeront la plupart des membres présents clôtura cette mémorable journée.

**L'anniversaire de M. Bellon,
notre doyen d'âge**

C'est dans une excellente ambiance que quarante six membres de l'Amicale des Suisses de Cluses et environs se sont réunis le dimanche 22 avril 1979 à l'hôtel Neige et Roc à Samoëns pour fêter dignement l'entrée dans sa 105^e année de M. Bellon, membre de notre association, résidant à Taninges, mais originaire de Trois-Torrents, dans le Valais. M. Bellon, doyen d'âge de notre association et aussi doyen des Suisses résidant en France, était entouré de ses enfants, petits-enfants et autres membres de sa famille.

C'est à la fin d'un excellent repas que le Président de l'amicale prit la parole pour féliciter M. Bellon de sa remarquable longévité et lui souhaiter encore de nombreux jours en bonne santé avec l'espoir de se retrouver auprès de lui l'année prochaine.

M. Schupbach profita de cette occasion pour nous présenter M. Zaugg, le nouveau chancelier du consulat à Annecy, et son épouse. Ce dernier nous lut ensuite le message que notre consul, M. Pierre Giroud, lui-même retenu par une manifestation de l'amicale des suisses d'Annemasse, avait adressé à M. Bellon pour cette occasion.

Ce n'est qu'en fin d'après-midi que tous les participants se séparent, heureux d'avoir pu passer ensemble une journée aussi agréable.

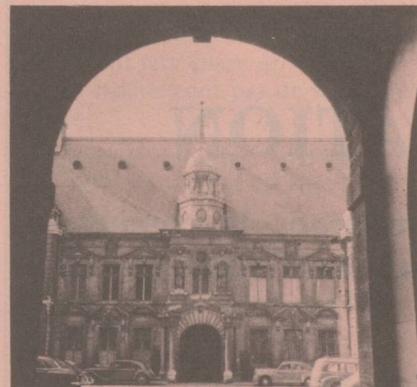
Thonon

L'amicale des Suisses de Thonon-Evian a tenu son assemblée générale annuelle le dimanche 25 février à l'hôtel des Tilleuls à Amphion-les-Bains en présence d'une nombreuse assistance, parmi laquelle on notait un représentant du député-maire de Thonon et le consul de Suisse d'Annecy et Mme P. Giroud.

Entouré de son état-major, M. Rubin, le distingué et dévoué président, auquel son épouse apporte le plus précieux des concours, mena efficacement les débats dont l'un des objets était la fin de son mandat. Il fut, bon gré mal gré, réélu brillamment et à l'unanimité sous des applaudissements nourris.

Après un vin d'honneur offert par la ville de Thonon, une copieuse et délicieuse choucroute fut servie à plus d'une centaine de convives qui terminèrent joyeusement la journée en chansons, entraînés par les accordéonistes de la fidèle tribu Cochard de Douvaine.

BESANÇON



15 bis, avenue Fontaine-Argent
Tél. : 80-18-83.

Besançon Club agricole suisse Doubs, Haute-Saône

Pour le Jeûne fédéral 1978, à Sainte-Marie, soixante personnes de la campagne se sont réunies au temple avec la paroisse de la vallée du Rupt. Chorale au complet pour écouter en Bern dütch et en français un touchant sermon de M. Lanz, pasteur à Bienne.

Après la réception par la paroisse avec un apéritif joyeux, le club agricole suisse a pris un repas en commun dans une ambiance de vieux Suisses amis, heureux de se retrouver.

Ordinairement, c'était notre ami Hans Gürther à Burgdorf qui venait nous visiter tous les ans depuis quarante ans, envoyé officiellement par le canton de Berne.

Son grand âge et les deuils consécutifs de sa fille et de son épouse l'empêchent désormais de venir.

DIJON



6, rue Rameau

Tél. : 32-12-59

Société suisse de la Côte-d'Or

Assemblée générale du dimanche, 11 mars 1979. Comme nous l'avions annoncé, cette réunion n'a pas eu lieu à notre siège social, mais dans une salle rue Devosge, louée pour la journée à Sono-Animation. L'organisation en avait été confiée à plusieurs membres du comité, M. Gilbert Saillet et M. et Mme Claude Rebetez, préparation du déjeuner de midi et dîner facultatif le soir, ainsi que le service sur table. Cette nouvelle formule fut très appréciée puisqu'une centaine de membres avait répondu présent.

Dix heures, ouverture de cette assemblée générale par notre président actif M. Norbert Rebetez, sous la présidence d'honneur de M. Louis François, consul de Suisse à Dijon. Nous noterons également la présence de Mlle Gross, vice-consul, M. Gremaud, secrétaire du consulat, l'ensemble des membres du comité. Un nombre important est venu participer aux débats. Le rapport moral et l'exercice financier ont été présentés par MM. Seydoux et Bernard Hofmann.

Ceux-ci ont été approuvés par l'ensemble. Le Président sortant présente le nouveau comité central, celui-ci étant en principe le même que pour l'exercice écoulé, sauf deux membres qui n'ont pas voulu renouveler leurs mandats. Le vote a lieu à main levée ; celui-ci est réélu à une large majorité. M. le président Rebetez remercie les membres de cette assemblée pour leur soutien et leur confiance envers le comité réélu. Cette assemblée se termine par le discours de M. le consul François qui nous apporte non seulement son cordial salut, mais remercie tout particulièrement ceux qui au sein de la société lui consacrent leur temps et leur travail. La société suisse représente un vivant trait d'union avec le consulat. Il tient dès lors à exprimer les meilleurs vœux de prospérité pour l'avenir de la société en félicitant les organisateurs de cette journée tout prêts à renouveler l'expérience l'année prochaine.

Notre sortie d'été aura lieu le dernier dimanche de juin, à Vernot, dans un petit village entouré de forêts. Le programme détaillé sera communiqué par presse et circulaire. A cette occasion, nous célébrerons par anticipation notre fête nationale du 1^{er} août qui marquera également notre dernière manifestation avant la période des grandes vacances.

OBJECTIF 1980

5000 abonnés de plus !

Suisses de France, aidez-nous à réaliser ce rêve. (11 n°)

Prix de l'abonnement F. 50.—
Ab. de soutien à partir de F. 55.— par C.C.P. 12 273 27
Paris ou par C.B. au nouveau siège de la Rédaction, 96, rue de Grenelle — 75007 Paris —
Téléphone : 544-68-41

N'attendez pas la veille de vos vacances pour demander la prolongation de votre passeport suisse... il ne pourra peut-être pas vous être renvoyé à temps !



hôpital suisse de paris

SUISSES DE FRANCE

L'Hôpital suisse de Paris à Issy-les-Moulineaux

est à votre service

au 10, rue Minard

92 ISSY-LES-MOULINEAUX

Téléphone : 645-21-36

- hospitalisation médicale
- consultations spécialisées
- laboratoire d'analyses médicales
- radiologie
- kinésithérapie
- électrocardiogramme, électroencéphalogramme

L'HOPITAL SUISSE DE PARIS

- Participe au service public hospitalier :
 - Accueil des admissions : 24 heures sur 24 heures ;
 - Présence médicale : 24 heures sur 24 heures.

Principales consultations : médecine générale, médecine interne, diabétologie, neuro-psychiatrie, dermatologie, nutrition et obésité.

Conventionné par la Sécurité sociale. Agréé par les mutuelles. Prise en charge directe par ces organismes au maximum autorisé.

Nos laboratoires industriels situés à Orbe (Vaud/Suisse) effectuent des études de procédés de fabrication de produits alimentaires.

Nous cherchons pour l'usine pilote un

EMPLOYÉ D'EXPLOITATION

Après une période d'introduction, nous lui confierons la conduite d'appareils constituant une ligne de fabrication d'essais dans l'une de nos équipes de travail.

La préférence sera donnée à un citoyen suisse (ou ayant une épouse de nationalité suisse) avec une formation de FROMAGER ou de LAITIER.

Les personnes intéressées sont priées d'adresser leurs offres complètes avec curriculum vitæ, photo et copies de certificats à

Société d'Assistance Technique pour Produits Nestlé S.A.
Laboratoire Industriel
Ch 1350 ORBE